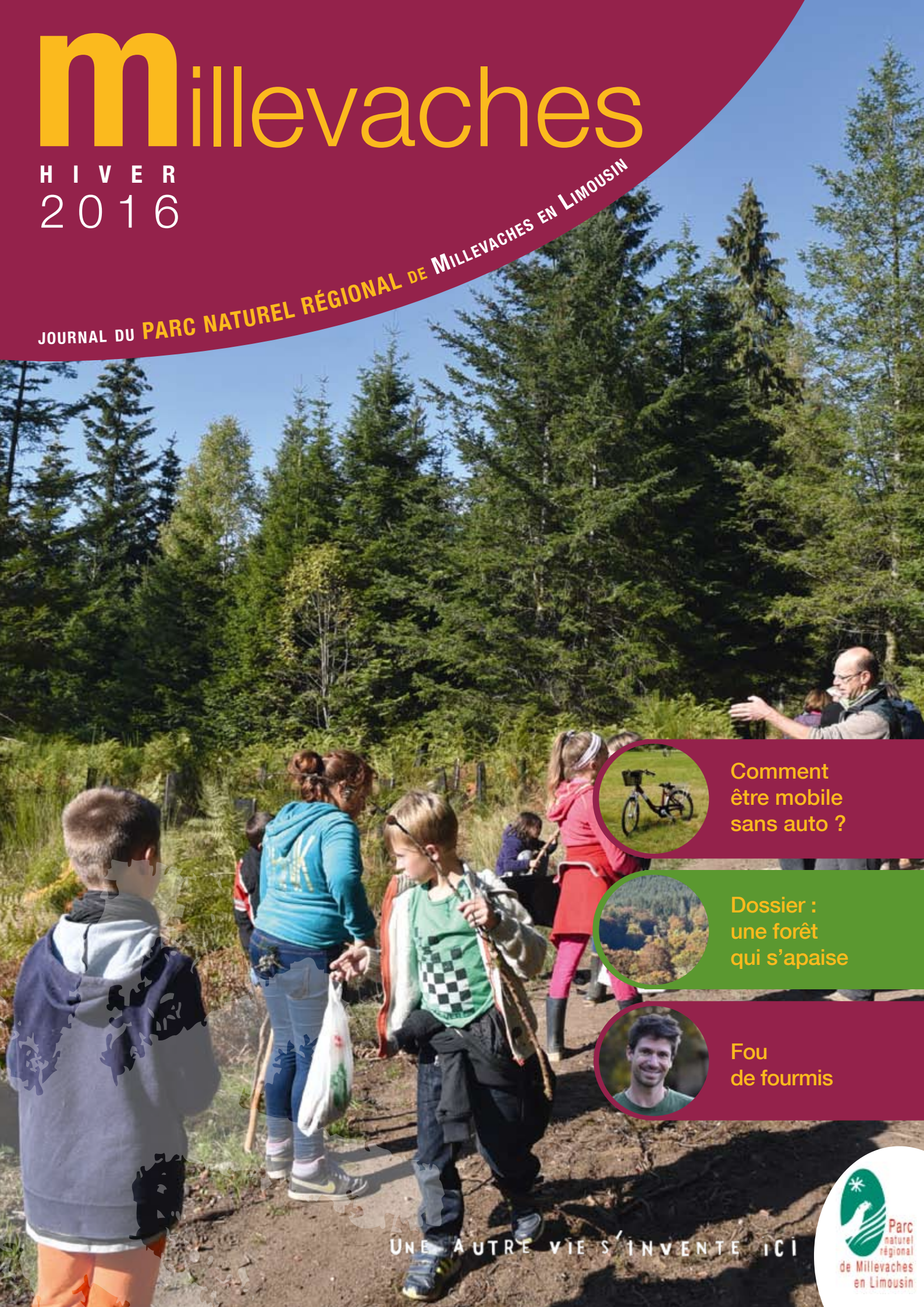


millevaches

H I V E R
2016

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Comment
être mobile
sans auto ?



Dossier :
une forêt
qui s'apaise



Fou
de fourmis

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Sommaire

S'informer

P. 3

Comment être mobile sans auto ?

P. 4

2017, l'année du tourisme durable

P. 4

Aires de bivouac, l'idée fait son chemin

P. 5

Un appel à projets en faveur des déficients sensoriels

P. 6

Approfondir

Dossier :
Une forêt qui s'apaise

P. 10

Rencontrer

Fou de fourmis

P. 11

Découvrir

Indépendants et coopérateurs en même temps

Édito



À l'heure de la naissance des nouvelles communautés de communes, il convient de rappeler que les rôles du Parc naturel régional et des Etablissements Public de Coopération Intercommunale se doivent d'être complémentaires. Ainsi, un travail mené en commun permettra d'assurer au territoire un développement équilibré. L'implication des intercommunalités dans la mise en œuvre de la nouvelle charte sera primordiale. Nous nous devons de mettre en place ensemble de nouveaux modes de gouvernance innovants permettant à chacune de nos structures de trouver sa place et de remplir les missions qui leurs sont dévolues.

Plus largement, les actions poursuivies en 2017 doivent continuer à répondre aux besoins des habitants du territoire. Malgré le contexte difficile, le Parc naturel régional doit mettre en œuvre des solutions innovantes, durables et concrètes pour y répondre. Dans chacune de ses actions, le Parc accompagne, met à disposition de l'ingénierie, joue le rôle de catalyseur et participe à la recherche de financement grâce à une dynamique collective portée par les élus et l'équipe technique.

Parmi ces actions, les enjeux forestiers sont inscrits dans les mesures phares de la charte du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin. Aussi, les actions mises en œuvre visent à valoriser la forêt comme sources de richesses locales : économique, sociale, patrimoniale et paysagère. La valorisation de la ressource locale et la réconciliation des acteurs et usagers sont illustrées dans le dossier du présent journal. Poursuivons ainsi et faisons ensemble de 2017 une année d'innovations, de réussites et d'actions solidaires et conjointes.



Philippe Connan
Président du Parc naturel régional
de Millevaches en Limousin



Photo : Emmanuelle Mayer

Millevaches, Journal trimestriel du
PNR de Millevaches en Limousin

Tél. : 05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr
7 route d'Aubusson - 19290 Millevaches

Directeur de publication : Philippe Connan
Coordination : Marie Mazurier et Emmanuelle Mayer (collectif Zélie)
Rédaction : Emmanuelle Mayer (collectif Zélie),
en collaboration avec les techniciens du Parc naturel régional
Photo de couverture : Emmanuelle Mayer
Identité graphique du Parc : Iti communication, Limoges
Réalisation de ce numéro : Émilie Lordemus (collectif Zélie)
Impression : Fabrègue, Saint-Yrieix-La-Perche
Tirage : 18 500 exemplaires, imprimés sur papier PEFC
Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-6876

Comment être mobile sans auto ?

35,7% des consommations énergétiques du territoire du Parc sont liées aux transports ! Lors de la Semaine de la mobilité, du 16 au 22 septembre dernier, le Parc a proposé des animations pour montrer qu'il existe des alternatives aux déplacements en voiture individuelle.



Photos : PNR

Sur le plateau du jeu Optimove, ça a l'air simple de se passer de la voiture ! Mais au quotidien sur le plateau de Millevaches, c'est moins évident... Au relief vallonné et aux hivers humides s'ajoutent la faible densité d'habitants et le manque de transports publics. Dur de pédaler, compliqué d'organiser le covoiturage et décourageant de prendre le bus, en dehors des cars scolaires. Mais les solutions existent ! À la fête de la Montagne limousine où le Parc tenait un stand pour clôturer la Semaine de la mobilité, les habitants ont pu tester avec succès le vélo à assistance électrique (VAE), idéal pour aider les cyclistes dans les montées. D'ailleurs, Du jus dans les pédales, l'expérimentation de location de vélos électriques proposée par le PNR, a été un succès : en 1 an, 43 personnes s'y sont mises pendant 1 à 2 semaines sur leurs trajets domicile-travail. C'est pourquoi le PNR a décidé d'aller plus loin : 16 vélos électriques supplémentaires sont disponibles en location longue-durée. Autre solution de mobilité alternative : l'auto-partage. Le principe est de se regrouper pour partager une flotte de voiture, de la citadine à la familiale en passant par le fourgon. En sortant du « 1 personne = 1 voiture », on élimine les trajets inutiles, on optimise ses déplacements et on fait des économies. Sur le stand de la fête, des habitants ont aussi suggéré l'autostop, le téléphérique ou encore la marche. Un moyen de transport écologique sous-utilisé dans les bourgs ! C'est ce qu'ont remarqué les participants au défi « Técap » (pour « Tous à l'ÉCole A Pied »). « Dans les petits villages, la plupart des enfants viennent en car, mais dans les communes plus importantes, la voiture est privilégiée par les habitants du centre bourg. Pour eux, les pédibus seraient une bonne solution » estime Elsa Guilleron, animatrice des actions mobilité. Aire de covoiturage, pistes cyclables, pédibus, les collectivités aussi peuvent agir en faveur des déplacements moins polluants !



Louer un vélo ...électrique

Les 16 nouveaux vélos, destinés à la location longue durée, viennent d'arriver. Tarifs de location : 70 € les 2 mois / 160 € les 6 mois / 280 € l'année. Les 3 premiers vélos acquis l'année dernière par le PNR pourront désormais être empruntés par des mairies pour leurs habitants. Peyrat-le-Château, Corrèze et Le-Monteil-au-Vicomte en ont réservé un jusqu'en mai 2017. Par ailleurs, 4 autres vélos disponibles à la Maison du Parc sont destinés à la location touristique.



Un jeu pour sensibiliser

Lors de la Semaine de la mobilité, le PNR a lancé le défi « Técap » à 5 écoles du territoire (Meymac, Felletin, La Nouille, Peyrat-le-château, St-Marc-à-Frongier). Dans le cadre de ce défi, les enfants de 8 à 12 ans ont été sensibilisés à l'utilisation de moyens de déplacements alternatifs (métro, train, bus, voiture, vélo...) grâce au jeu Optimove Junior. C'est un jeu de stratégie coopératif bilingue (français/néerlandais) dont le plateau représente une ville avec son centre et ses quartiers périphériques.

2017, année du tourisme durable

Chaque année, le Parc propose aux habitants et visiteurs un programme d'animation invitant à la découverte de son territoire. Cette programmation met habituellement un sujet en avant lié aux spécificités ou enjeux du Parc. Pour la 8e année, il est prévu de s'inscrire dans le thème retenu par l'Organisation des Nations Unies, qui est en 2017 : « le tourisme durable pour le développement », fil conducteur en lien direct avec les actions mises en œuvre dans le cadre de la Charte européenne du tourisme durable. Pour l'été, le Parc concocte donc un programme qui proposera à la fois une découverte accompagnée des patrimoines naturels ou des enjeux environnementaux locaux, mais également des activités et lieux d'accueil de professionnels du tourisme. Les animations débuteront dès le mois de mai, avec la fête de l'éco-tourisme, prétexte pour le PNR et les 11 communes labellisées Stations Vertes, de proposer des événements écotouristiques en tous genres. De belles rencontres et balades en perspective !

Un hangar en bois local

Pour la construction d'un hangar, la commune de Rempnat a souhaité utiliser des bois locaux, et même très locaux puisqu'issus de sa forêt sectionale. L'ONF y a sélectionné les mélèzes et douglas les plus appropriés et l'entreprise Gatignol a réalisé la structure et le bardage de ce bâtiment conçu par les Ateliers d'architecture Lounis & Bertrand. Accompagné dans le cadre de la charte forestière, ce projet associe également la filière BoisLim et l'association des Communes forestières.

Photo : PNR

Delphine Moreau, 05 55 96 97 26
d.moreau@pnr-millevaches.fr

RANDONNÉE

Aires de bivouac, l'idée fait son chemin

Dans le cadre de son Atelier permanent d'innovation, le Parc a lancé une réflexion sur la création d'un réseau d'aires de bivouac écologiques destiné à doper le tourisme de randonnée et de découverte. Réunis le 11 octobre à Bugeat, une trentaine de participants de tous horizons ont pu confirmer que ce type d'équipements répond bien à des attentes, alors qu'actuellement il n'en existe pas sur le territoire. Ce projet s'inscrit dans la continuité des actions menées depuis trois ans sur la randonnée : colloque « randonnée, art contemporain et paysage(s) » à Vassivière, développement de l'agence de voyages Appaat Millevaches et du Bureau des accompagnateurs de la Montagne limousine, actions des Parcs naturels du Massif central sur la valorisation des grandes itinérances... Prochaine étape : s'appuyer sur des groupes de travail spécialisés pour définir les lieux d'implantation possibles et l'organisation (surface, équipements, services...) de ces aires. En avant marche !

Maison du Parc : bilan ensoleillé

Repartir avec un pot de confiture ou une bouteille de jus de pomme, parcourir un des trois sentiers au départ de la Maison du Parc, passer un agréable moment dans la prairie à la découverte du territoire... autant de raisons qui ont amené plus 2000 personnes cet été à se rendre à la Maison du Parc. Ouvert sept jours sur sept du 15 juin au 10 septembre, l'accueil a reçu des visiteurs venus des 4 coins de la France et même de plus loin. Le parcours « Terra Aventura » qui entraîne petits et grands détectives dans une sympathique chasse aux trésors a également rencontré un vif succès !

Photo : PNR

Antonia Mezquida, 05 55 96 97 16
a.mezquida@pnr-millevaches.fr



Photos : A. Clavreul

La maquette 3D du territoire du Parc est à découvrir au Pôle culturel Clau del Pais de Meymac. Fruit d'un partenariat avec l'association « Toutes Latitudes » de l'université Paris 8, ce plan en relief, fabriqué entièrement à la main, permet en un clin d'œil de visualiser les différents paysages du Parc.

ÉQUIPEMENT

Un appel à projets en faveur des déficients sensoriels

Le Parc participe au programme « Massif central au bout des doigts » aux côtés de Braille & Culture, association dont la mission consiste à répondre aux besoins des personnes handicapées visuelles en matière de tourisme, de culture et de loisirs. Le but est de créer un réseau de sites patrimoniaux adaptés à l'accueil de publics déficients visuels. Pour cela, le Parc a lancé cet été un appel à manifestation d'intérêt en direction de nombreux partenaires pour identifier des projets potentiels. Une enveloppe de près de 30 000 € (avec un taux de financement garanti de 70%) devrait permettre de financer en 2017 la mise en place d'équipements adaptés (carnets de dessins en relief et gros caractères, audio-guides, documents promotionnels destinés à assurer la promotion des adaptations réalisées...) sur 2 à 4 sites d'ores et déjà repérés. Encore une façon d'affirmer le positionnement responsable de la politique touristique du Parc de Millevaches !

Gilles Despeyroux, 05 55 96 97 03
g.despeyroux@pnr-millevaches.fr



Photo : PNR

90 personnes pour rallumer les étoiles

Samedi 8 octobre, près de 90 personnes se sont retrouvées aux quatre coins du territoire pour profiter des animations à l'occasion du Jour de la Nuit (www.jourdelanuit.fr/). Engagé depuis 2004 autour des questions d'énergies et de climat, le PNR de Millevaches relaie pour la 6e année cette manifestation nationale de sensibilisation à la qualité du ciel nocturne. Découverte des mammifères nocturnes, observation des étoiles, veillées contées, cette année, il y en avait pour tous les goûts !



Une forêt qui s'apaise

La nouvelle charte forestière a été signée par divers maîtres d'ouvrages le 9 septembre dernier à Bugeat. L'occasion de faire le point sur le rôle et la gestion de la forêt, qui recouvre plus de la moitié du territoire.

« La méthode traditionnelle d'exploitation forestière, c'est : on plante, on entretient, on élague, on éclaircit, puis on coupe tout, et on recommence. Mais j'ai compris que cette pratique pouvait poser des problèmes écologiques, c'est pourquoi je suis en train d'essayer d'autres méthodes » explique Philippe Jorrand, propriétaire de plusieurs centaines d'hectares sur le Plateau (cf encart). Paysages fermés, acidification de l'eau, tassement du sol, la forêt exerce une pression sur l'écosystème du territoire, auparavant composé de landes et tourbières. Ces massifs forestiers ont été plantés massivement au XX^e siècle afin d'apporter un nouveau revenu au territoire suite à la déprise agricole. Mais ils n'ont pas forcément les retombées économiques espérées. La forêt appartient en effet à une multitude de propriétaires privés, héritiers qui, pour beaucoup, n'habitent pas le territoire. De plus, l'essentiel

du bois est transformé à l'extérieur. « La forêt est un marché mondialisé. Faute d'une demande des entreprises françaises, une grosse partie de nos grumes partent en Europe (Belgique, Italie, Allemagne...) et certains en Chine, qui manque de bois », constate Thomas Mignaut, chargé de mission forêt au PNR. C'est le paradoxe français. Malgré l'une des plus importantes ressources en bois au niveau européen, la France reste l'un des principaux pays importateurs de bois sciés et de produits transformés. Localement, les entreprises de sciage se sont peu à peu spécialisées dans le secteur de la construction bois et poursuivent leur effort d'investissement pour une meilleure valorisation de leur bois (cellule de séchage, capacité de sciage). Reste un gros déficit sur la valorisation des bois feuillus qui, même de qualité, finissent souvent en bois de chauffage, sur la-

quelle la pression est actuellement très forte et ne cesse d'augmenter.

Une forêt multi-fonction

Face à cette situation complexe, le PNR a proposé et animé la rédaction d'une charte forestière qui cherche à réconcilier les acteurs et usagers autour d'une forêt source de richesses locales. « Cette charte, dont l'élaboration a commencé en 2013, a été âprement discutée » confie Thomas. Le titre de cette charte en témoigne : « pour de meilleures acceptations et compréhensions locales de la forêt ». Premier volet du texte : défendre une forêt « multifonctionnelle ». « Au PNR, nous estimons que la forêt est là pour créer de l'emploi et de l'activité économique, mais qu'elle a d'autres fonctions : récréative, touristique, écologique, d'habitation... ». Côté paysage, pas d'opposition entre feuillus et résineux. Économiquement parlant, les résineux sont en effet plus

Les métiers de la forêt

La gestion est assurée par le technicien forestier. Son rôle est d'assurer une bonne production de bois, dans le respect de l'environnement et de la biodiversité. Il coordonne les moyens humains et techniques nécessaires à cette gestion.

Les travaux de sylviculture-reboisement consistent à préparer le sol, planter (semis ou plants) et suivre la croissance, avec des outils manuels (débroussailluse, élagueuse, canne à planter...) ou mécanisés (tracteur, charrue...).

Les travaux d'exploitation visent à abattre, ébrancher et débiter les arbres puis à les débarder vers une place de dépôts. L'abattage est soit manuel (tronçonneuse),

soit mécanisé (abatteuse qui sectionne, façonne et coupe en billons). Les bois abattus peuvent être débardés avec un porteur (tracteur équipé d'une grue et d'une remorque), un skidder ou débusqueur (tracteur équipé d'un treuil), par câble aérien (en zone de montagne ou à intérêt écologique fort) ou à cheval (en zone à intérêt écologique fort). Ces tâches sont effectuées par des bûcherons, des conducteurs d'engins forestiers et des débardeurs. Le transport des grumes (bois abattus) se fait à l'aide d'un camion grumier conduit par un chauffeur spécialisé.

Les bois bruts sont valorisés en planches et poutres par les scieries, entreprises de première transformation du bois ; ou en bois de chauffage.

www.metiers-foret-bois.org/



Photos : Emmanuelle Méyer

Photo : R. Chambord

intéressants. « *Mais une belle forêt de résineux variés, bien entretenue, peut être très agréable pour se promener, ramasser des champignons et profiter des points de vue* » estime l'animateur de la charte forestière. Le Parc souhaite en effet créer des ouvertures dans le paysage, comme celle du Puy de la Tourte à Soudeilles. Une cartographie avec des projets d'ouvertures possibles a été établie. Côté gestion, la charte forestière incite à varier les essences et les modes de coupe afin de lutter contre l'uniformité et ses conséquences négatives, qu'elles soient écologiques, paysagères ou sanitaires. Il existe des alternatives à la méthode traditionnelle basée sur la coupe rase : futaie irrégulière, régénération naturelle, éclaircie de rattrapage... « *Sans diaboliser la coupe rase, qui est parfois nécessaire, c'est important de choisir la technique la plus adaptée à sa situation* » souligne

Thomas Mignaut qui accompagne les propriétaires et les élus au mieux, en lien avec les acteurs de la forêt. La charte forestière aborde également les questions du devenir du bois et incite à sa transformation à l'échelle locale. Des actions, à l'instar du projet de design de mobilier en bois local proposé l'année dernière, seront programmées.

Forêts remarquables préservées

Parallèlement à la charte forestière, le Parc a signé une convention avec le CRPF, qui est la délégation régionale du CNPF (Centre national de la propriété forestière), afin de travailler en étroite collaboration sur le développement économique de la filière et la gestion durable du patrimoine forestier, la connaissance écologique et la valorisation du patrimoine naturel et des services rendus par les forêts privées. « *Les mœurs sont*

en train de changer » est convaincu Thomas. Et puis la Montagne limousine compte aussi des forêts remarquables, véritables trésors que le Parc souhaite préserver. Romain Chambord de la Société Entomologique du Limousin, chargé d'étudier certains massifs, vient d'identifier de nouvelles espèces dans le bois Peyre : *Onyxacalles luigionii*, un charançon des litières, extrêmement localisé dans la région (connu de seulement deux autres localités), *Ampedus erythrogonus*, taupin typique des hêtraies sapinières de montagne, qui indique la qualité des boisements, et *Ipidea binotata* (voir photo). Voilà qui prouve la qualité écologique de ces forêts ! ●

CNPF : Centre national de la propriété forestière, oriente la gestion, conseille et forme les propriétaires de forêts.

ONF : Office national des forêts, assure la gestion des forêts publiques et d'autres actions.



L'avis de... Pierre Jobin,

Président du syndicat des pépiniéristes
sylviculteurs de la Marche et du Limousin

Je n'ai jamais coupé un bout de bois, moi, je fais pousser les arbres et j'en plante environ 200 000 par an. Avant de reprendre la pépinière de Royère-de-Vassivière il y a 25 ans, je travaillais déjà dans le reboisement au sein d'une coopérative de la région. Il y a 50 ans, on avait tendance à mettre une même essence sur 20 ha, sans trop se préoccuper de savoir si l'endroit allait leur convenir. Au moindre coup de stress, tout le peuplement pouvait dégénérer. Nous n'avions pas autant de connaissances que maintenant. Aujourd'hui, on choisit les essences en fonction du sol, de l'altitude, de l'orientation, en réalisant une étude de station. Les résineux sont privilégiés, car ils démarrent plus vite et sont moins mangés par les cerfs et les chevreuils. Reboiser avec des feuillus coûte deux fois plus cher. Les essences les plus adaptées à la région sont le douglas, le mélèze et l'épicéa. Le terroir du Limousin est idéal pour produire les essences les plus demandées en reboisement, c'est pourquoi nous sommes une région productrice de plants forestiers. Nous travaillons le plus proprement possible, pratiquement sans pesticides. Pour faire face à l'hylobe, insecte ravageur qui pond dans les racines des souches des épicéas et des pins fraîchement coupés, on préconise d'autres méthodes : vide sanitaire, déssouchage, attente assez longue avant de replanter... Je n'ai traité qu'une seule fois en curatif cette année, ce qui ne m'était pas arrivé depuis 4 ans.

Des propriétaires passionnés

« Une forêt, c'est l'histoire de quelqu'un qui a un rêve à transmettre » dit avec malice Jean-Louis Lemasson, qui a hérité de la forêt de Vaux, sur la commune de Peyrat-le-Château (87). « En 1922, ici il y avait des moutons et des bruyères. Mon grand-père a planté une forêt productive mais aussi éducative, riche de très nombreuses essences. Il a expérimenté ! » Certains arbres se sont plu, le mélange a bien fonctionné et aujourd'hui, chacun peut jouir de cette agréable forêt, avec ses différents niveaux, sa diversité végétale, ses animaux... Les enfants de l'école de Royère-de-Vassivière s'y sont tout de suite sentis à leur aise, grimpant de tous côtés, cherchant à identifier arbres et buissons, lors d'une sortie avec Pierre et Catherine Jobin, pépiniéristes en charge du reboisement dans cette forêt (cf encart). Non loin, à Gentioux, Philippe Jorrand est propriétaire de plusieurs centaines d'hectares. Convaincu que d'autres méthodes d'exploitation sont possibles, il a sollicité le PNR pour tester la futaie irrégulière sur 50 hectares de sa propriété (gérée par la CFBL) et pour le reboisement d'une parcelle de 6,5 ha. « Cette petite parcelle est située à l'entrée du village, je souhaitais donc que soit prise en compte la question paysagère ». Il y a deux ans, elle était encore peuplée d'épicéas, qu'il a fallu supprimer à cause d'une maladie. « Nous avons proposé un projet qui prend en compte la rivière et le bâti, avec l'idée de créer une transition avec le village » explique Florence Leplé, paysagiste au PNR. Mélèzes, aulnes, érables et aliziers ont été plantés, ainsi que des hêtres pour border le chemin. « Avec les protections contre les chevreuils et les petits arbres, ça n'a l'air de rien mais dans 100 ans, ce sera magnifique » rêve Philippe Jorrand. Voilà qui rappelle le grand-père de Jean-Louis Lemasson !





3 questions à **Gérard Salviat,**

élu à La Villedieu, Membre du Bureau du Parc naturel régional, en charge de la forêt.

En quoi la charte forestière est-elle une réponse aux enjeux de la forêt sur le Plateau de Millevaches ?

La nouvelle charte forestière 2015-2020 affiche des objectifs pédagogiques ambitieux répondant à la multifonctionnalité de la forêt, à la plus-value économique locale de la ressource et à son évolution dans le temps. La prise en compte de cette charte, individuellement et collectivement par chaque signataire, et l'assurance de son relais dans chacune des équipes municipales par la désignation en leur sein d'un élu référent forêt, peuvent faire changer beaucoup de choses.

Une forêt exploitée par des entreprises locales et des habitants, pour des entreprises locales et des habitants, est-ce que ce serait possible dans un marché du bois mondialisé ?

Il faut que la forêt locale bénéficie de tous les accompagnements scientifiques, techniques et professionnels qu'elle mérite, pour satisfaire aujourd'hui et demain les attentes et exigences des entreprises de transformation, mais aussi des usagers directs ou indirects, permanents ou occasionnels. Ce qui est compliqué, c'est que la forêt s'inscrit nécessairement dans un espace temps long (plusieurs dizaines d'années), paramètre difficilement pris en compte dans le monde économique d'aujourd'hui.

Des bois de qualité, qui pourraient être utilisés en bois d'oeuvre, partent pour les usines de trituration ; les usines de charpente et de menuiseries travaillent rarement avec des bois locaux et on gaspille du bon bois en chauffage... N'y aurait-il pas moyen d'organiser mieux la filière ?

Ces remarques sont légitimes. Il faut le meilleur produit au bon endroit, au bon moment, exploitable dans des conditions économiques satisfaisantes pour tous, et dont la mise en valeur corresponde au bon usage en 1^{ère} ou 2^{ème} transformation. Chaque maillon de la chaîne des acteurs de la forêt doit avoir ce souci permanent. Le territoire du Parc est très jeune en matière de culture forestière ! Il doit accéder à sa « majorité », en observant avec attention ses propres caractéristiques et ses propres pratiques, en les faisant partager par le plus grand nombre ; il doit éliminer ses faiblesses et développer ses forces, en prenant en compte les pratiques d'autres régions françaises, européennes, voire d'autres continents, plus expérimentés.



Ils ont signé la charte forestière

L'ONF ; les Communes Forestières ; le CNPF (Centre national de la propriété forestière) ; le Groupement de Développement Forestiers du plateau de Millevaches ; les 3 coopératives forestières ; le Syndicat des pépiniéristes du Limousin ; l'Interprofession BoisLim, l'Ecole forestière de Meymac ; la Cité scolaire Raymond Loewy à La Souterraine ; la plate-forme technologique Bois-Construction.





ENTOMOLOGIE

Fou de fourmis

Installé à Thézillat entre Faux-la-Montagne et Gentioux, Matthieu Roffet partage sa maison avec sa compagne, mais aussi des fourmis, des phasmes et quelques mantes ! Rencontre avec cet animateur qui a créé La boîte à fourmis.

« Étudiant, plusieurs milliers de fourmis vivaient dans mon studio. J'étais bénévole dans des associations naturalistes et je faisais des animations un peu partout en France. À chaque fois, je trimballais mes fourmilières... tout un tas de boîtes et de cartons qui voyageaient en train avec moi. Les déplacements étaient épiques ! » C'est en référence à toutes ces boîtes que Matthieu Roffet, 32 ans, baptise son entreprise La boîte à fourmis. Une passion en lien avec ses études de biologie qu'il termine par un Master en environnement en 2007. Après divers petits jobs, il décroche une mission de 6 mois pour inventorier les espèces et populations de fourmis à Tahiti. « C'était le rêve, je passais mes journées dans la jungle à repérer les fourmis ». De retour en

métropole, il est embauché par un bureau d'études lyonnais pour des analyses de pollution, mais il a un sentiment d'incohérence et de frustration, car cette société est à la botte d'une multinationale pétrolière. « J'avais besoin de faire un break pour réfléchir à ce que je voulais faire de ma vie professionnelle ». Il part pour 3 mois rejoindre un ami qui voyage à vélo en Amérique du sud. « Finalement, l'aventure dure 1 an et demi ! ». Quand il rentre à Lyon, son projet est devenu clair : « transmettre mon amour de la nature par le biais des fourmis, en proposant des animations et des prestations autour de ça ». Il bénéficie d'une formation de 2 mois à la création d'entreprise qui lui permet de passer au concret. La boîte

à fourmis naît le 1^{er} février 2013 et les premiers contrats arrivent rapidement grâce à son réseau associatif. Parmi ses premiers clients, La cité des insectes de Nedde. C'est ainsi qu'il débarque sur le plateau de Millevaches... et n'en repart plus. La boîte à fourmis propose plusieurs animations : « Explorateurs en herbe », « Pas si bêtes les insectes », « Moi la fourmi », mais aussi de la location de fourmilière. Matthieu travaille avec des écoles partout en France, mais de plus en plus avec des structures locales, notamment le PNR. « Je pense qu'en s'intéressant à ce qu'il y a sous nos pieds, on a envie de le respecter. Les fourmis ne sont qu'un prétexte pour stimuler la curiosité et favoriser l'ouverture d'esprit » ●

www.laboiteafourmis.fr
contact@laboiteafourmis.fr

Indépendants et coopérateurs en même temps

Une douzaine d'entrepreneurs installés sur le Parc ont choisi de créer et développer leur activité au sein de la coopérative Oxalis. Ils expliquent pourquoi et comment ça marche.

Chez Oxalis, on peut développer une activité indépendante, mais sans être isolé. « *Nous accompagnons les entrepreneurs dans leur développement et nous favorisons au maximum les synergies, les mutualisations et les collaborations au sein de la coopérative* », résume Charlotte Morel Mauriat, déléguée de l'antenne limousine Cesam-Oxalis. Pour Rémi Gerbaud de Faux-la-Montagne, consultant en maîtrise de l'énergie (Ecogest'énergie), « *la coopérative est un lieu qui nous permet d'échanger sur nos pratiques d'entrepreneurs et de créer un réseau dynamique.* » Oxalis est ce que l'on appelle une « *Coopérative d'activités et d'emploi (CAE)* », c'est-à-dire qu'elle permet à des personnes souhaitant créer une activité de le faire au sein d'une entreprise coopérative, sous statut salarié. Le principe ? Chaque entrepreneur reverse 15 % de sa marge brute, ce qui permet de financer l'accompagnement en gestion, comptabilité, droit, développement commercial... Ils sont aujourd'hui 250 entrepreneurs chez Oxalis, dont une douzaine sur le PNR de Millevaches. Comme en témoigne Gwennola Hermier, de Gentioux, « *chez Oxalis, je me sens entourée. Si je rencontre une problématique, l'équipe m'aide*

toujours à la résoudre, et jusqu'au bout ». Gwennola y développe une activité de traiteur sous le nom Des îles. Les entrepreneurs-salariés d'Oxalis ont en effet tous le même numéro de Siret, mais ils peuvent créer leur propre marque. Au démarrage, comme dans les couveuses d'entreprises, ils créent leur activité en Cape (Contrat d'appui au projet d'entreprise), un cadre réglementaire qui leur permet de conserver leur statut pendant une durée maximum de 2 ans et demi, tout en commençant à facturer, pour tester la viabilité de leur projet. C'est idéal pour les chômeurs qui conservent ainsi leurs droits, ou les salariés en disponibilité. Si le test est positif, ils deviennent salariés de la coopérative, avec un contrat de travail spécifique comprenant une part fixe et une part variable. Créateur de sites web, Pierrick Rivet, à Eymoutiers, est convaincu : « *je suis entré chez Oxalis pour l'accompagnement à la création d'entreprise (humain et technique) et j'y reste car il règne une grande humanité ainsi qu'une vision moderne de ce que devrait être l'entreprise (transparence, AG etc.)* » ●

cesam.oxalis-scop.fr



Votre journal évolue !

Bravo !

Félicitations aux lauréats du concours photo sur le thème «Au fil de l'eau». L'occasion de rappeler que la préservation des cours d'eau et des milieux aquatiques est une des actions phare du Parc à travers notamment deux contrats territoriaux, sur le bassin de la Vienne et sur le Chavanon !

En 2017, le journal Millevaches passe à 3 numéros par an,

augmentés de 4 pages supplémentaires et d'autres petites nouveautés.

Le prochain numéro sortira en juin 2017. D'ici là, retrouvez l'actualité du Parc sur le site pnr-millevaches.fr et sur les réseaux sociaux !

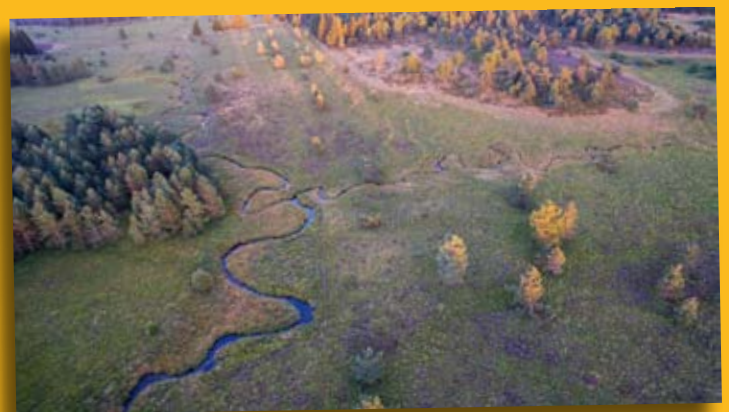
Photo n°1 : La Diège en automne à Chaveroche, photo de Daniel Bourdin



Photo n°2 : La Corrèze traverse les sous-bois à Bonnefond, photo de Frédéric Adant



Photo n°3 : La Vézère traverse la tourbière du Longeyroux, photo de Franck Cordier



Les actions du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin sont principalement financées par :



RÉGION
AQUITAINE
LIMOUSIN
POITOU-CHARENTES

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT



Retrouvez le Parc sur  et 

Millevaches, Journal trimestriel du PNR de Millevaches en Limousin
Tél. : 05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr